

Cote du document:	EB 2009/98/R.48
Point de l'ordre du jour:	18 c)
Date:	29 octobre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Rapport du Président concernant une
proposition de don au titre du guichet
mondial/régional à la Coalition
internationale pour l'accès à la terre**

**Appliquer le cadre stratégique de la
Coalition: Mettre en pratique un
programme foncier en faveur des pauvres
aux niveaux national, régional et mondial**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-huitième session
Rome, 15-17 décembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Jean-Philippe Audinet

Directeur par intérim, Division des politiques

téléphone: +39 06 5459 2305

courriel: j.audinet@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Recommandation pour approbation	ii
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2
Annexe	
Appliquer le cadre stratégique de la Coalition: Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres aux niveaux national, régional et mondial	3
Appendice	
Results-based Logical framework (Cadre logique fondé sur les résultats)	

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don au titre du guichet mondial/régional à la Coalition internationale pour l'accès à la terre en vue de la mise en œuvre de son programme "Appliquer le cadre stratégique de la Coalition: Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres aux niveaux national, régional et mondial", telle qu'elle figure au paragraphe 8.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à la Coalition internationale pour l'accès à la terre – Appliquer le cadre stratégique de la Coalition: Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres aux niveaux national, régional et mondial

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles à la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après dénommée la Coalition) d'un montant de 1 070 000 USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation de la Coalition.
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport.
3. Les objectifs et la teneur de ce programme de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de dons approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2003 sont les suivants:
 - a) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et/ou
 - b) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
5. Découlant de ces objectifs et de ceux du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons concernent: a) les groupes cibles du Fonds et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, plus particulièrement dans les régions reculées et les zones agroécologiques marginalisées; b) les technologies fondées sur les systèmes de savoirs traditionnels locaux/autochtones, adaptées aux sexospécificités et de nature à renforcer et à diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité en exploitation et hors exploitation et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux avoirs productifs (terre et eau, services financiers diversifiés en milieu rural, main-d'œuvre et technologie); d) l'utilisation et la conservation durables et productives des ressources naturelles; e) les mesures propres, tant au niveau local que national, à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; f) l'accès des producteurs primaires pauvres qui s'investissent dans de petites et moyennes entreprises et des chaînes de valeur rémunératrices à des marchés transparents et compétitifs d'intrants et de produits au service de ces producteurs; et g) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le financement octroyé par le FIDA sous forme de dons vient en appui à des approches axées sur les filières-produits dans un souci d'autociblage par les ruraux pauvres. Enfin, le programme de dons du FIDA

encourage la création et la consolidation de réseaux destinés à la collecte et à la diffusion de savoirs utiles aux pauvres qui, à leur tour, aideront le Fonds à forger des liens stratégiques durables avec ses partenaires du développement et à démultiplier les effets de ses programmes de recherche et de renforcement des capacités financés au moyen de dons.

6. Le don proposé dans le présent document répond à deux des objectifs du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010. Il permettra aux femmes et aux hommes pauvres vivant en milieu rural de bénéficier:
- d'un meilleur accès aux ressources naturelles et notamment d'un accès garanti à la terre et à l'eau, et de pratiques de gestion et de conservation des ressources naturelles améliorées (objectif stratégique 1);
 - des politiques locales et nationales et des processus de programmation (objectif stratégique 6);
- et de disposer des compétences et des structures qui leur sont nécessaires pour en tirer parti.
7. Le don s'inscrit également dans la ligne de la politique récemment approuvée du FIDA en matière d'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière.

Deuxième partie – Recommandation

8. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme Appliquer le cadre stratégique de la Coalition: Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres aux niveaux national, régional et mondial, accordera un don ne dépassant pas un million soixante-dix mille dollars des États-Unis (1 070 000 USD) à la Coalition internationale pour l'accès à la terre, à l'appui d'un programme de 12 mois. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Appliquer le cadre stratégique de la Coalition: Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres aux niveaux national, régional et mondial

I. Contexte

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après la Coalition) est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales qui œuvrent de concert pour favoriser l'obtention et la maîtrise par les pauvres, femmes et hommes, d'un accès sûr et équitable à la terre grâce au plaidoyer, à la concertation et au renforcement des capacités. La Coalition compte 83 membres parmi lesquels le FIDA, qui siège également au Conseil de la Coalition.
2. Le secrétariat de la Coalition, au nom de ses membres, soumet la proposition au FIDA afin que les actions cruciales aux niveaux national, régional et mondial puissent être mises en œuvre. Les actions proposées résultent directement des consultations régionales et mondiales tenues dans le cadre du processus de planification de la Coalition.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

3. L'attachement du FIDA à améliorer et garantir l'accès à la terre en vue de réduire la pauvreté est repris dans le détail dans le premier objectif du Cadre stratégique 2007-2010 et dans la politique du Fonds relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière (2008). Cette politique, qui vise à intégrer les questions foncières aux instruments et processus opérationnels, reconnaît manifestement que l'accès à la terre et la sécurité foncière sont fondamentaux au regard de tous les axes stratégiques d'intervention du FIDA.
4. Un principe directeur du Fonds dans le traitement des questions foncières est de collaborer étroitement avec des acteurs poursuivant un but similaire, y compris la société civile. La participation active du FIDA au sein de la Coalition a favorisé la conclusion de tels partenariats et a fortement contribué à la formation d'une coalition dirigée par ses membres.
5. Réseau mondial dynamique d'organismes unis par la même détermination, la Coalition doit son existence au fait que, en conjuguant leurs efforts, ses membres peuvent obtenir des résultats supérieurs à la somme de leurs actions individuelles. En raison de la diversité de ses membres, la Coalition offre au FIDA une plateforme unique pour agir avec de nombreux acteurs sur plusieurs fronts:
 - a) **Plaidoyer et concertation:** par la collaboration, les membres de la Coalition peuvent mieux prôner un programme foncier en faveur des pauvres. À l'échelle nationale, ils peuvent créer des espaces pour les organisations de la société civile représentant les intérêts des personnes touchées par l'insécurité de l'accès à la terre;
 - b) **Gestion des savoirs et renforcement des capacités:** en tant que réseau, la Coalition favorise une compréhension commune et facilite le renforcement des capacités des membres et le partage des savoirs entre ces derniers, qui collaborent régulièrement aux activités de recherche, de suivi et à la formulation de solutions novatrices. Ce faisant, la Coalition peut accroître les aptitudes de tous les membres et influencer les politiques et les pratiques; et

- c) **Gouvernance et gestion de la Coalition:** en tant qu'organisme dirigé par ses membres, autonome, décentralisé et représentatif à l'échelle mondiale, la Coalition est très attentive aux priorités des membres et propose un espace d'interaction unique aux diverses parties prenantes poursuivant un objectif commun.
6. La contribution demandée permettra à la Coalition de faire progresser la mise en œuvre de son cadre stratégique 2007-2011. Elle axera ses efforts sur la collaboration avec le FIDA aux niveaux national, régional et mondial, afin de contribuer aux activités de ce dernier et de ses propres membres, et, par la même occasion, de se renforcer en tant qu'organisme s'appuyant sur ses membres.

III. Le programme proposé

7. L'objectif du programme est de renforcer la capacité des membres et des partenaires de la Coalition afin de donner aux paysans pauvres en ressources et sans terre les moyens d'obtenir et de conserver un accès garanti à la terre, et d'appuyer les processus qui favorisent la formulation de politiques foncières en faveur des pauvres au niveau national. Les objectifs sont conformes au cadre stratégique de la Coalition – Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres – approuvé lors de l'Assemblée des membres de 2007, notamment les objectifs i), iv) et v)¹:
- i) Tous les membres de la Coalition fournissent un soutien coordonné et cohérent aux engagements et actions aux niveaux mondial, régional et national pour améliorer l'accès des hommes et des femmes pauvres aux ressources naturelles, en particulier la terre;
 - iv) Tous les membres de la Coalition ont une capacité accrue en ce qui concerne le travail en réseaux, le partage des connaissances, la concertation et l'action conjointe;
 - v) La Coalition devient une organisation autonome, décentralisée, mondialement représentative, dirigée par ses membres et durable sur le plan financier.
8. Allié aux contributions d'autres membres et donateurs, l'appui du FIDA contribuera à la réalisation du programme de travail 2010 de la Coalition.
9. Le groupe cible est composé de femmes et d'hommes vivant en milieu rural et dont les moyens de subsistance dépendent d'un accès garanti à la terre et aux autres ressources naturelles. Au sein de ce groupe, la Coalition accorde la priorité aux personnes les plus vulnérables à l'insécurité foncière et les plus touchées par la mondialisation, les conflits et le changement climatique (les femmes, les populations autochtones et les éleveurs pastoraux).
10. Le programme durera 12 mois, et il comporte quatre grandes composantes:
- Composante A: Accès des femmes à la terre**
11. **Activité A.1: Autonomisation juridique et économique et accès à la terre.** En mettant à profit les activités pilotes visant à promouvoir l'autonomie juridique des femmes, la Coalition élaborera des mécanismes partant de la base pour assurer aux femmes l'accès à la terre et la sécurité des droits fonciers.
12. **Activité A.2: Création de liens entre la recherche sur l'accès des femmes à la terre et son plaidoyer en Afrique orientale et australe.** Dans le cadre du

¹ http://www.landcoalition.org/pdf/07_AoM_SF_Fr.pdf.

suivi d'un projet de recherche et d'action, la Coalition plaidera en faveur de l'accès à la terre dans deux à trois pays (probablement l'Ouganda et le Malawi).

13. **Activité A.3: Sensibilisation à l'accès des femmes à la terre en Amérique latine.** La Coalition participera avec le FIDA à deux *conversatorios* (table ronde) qui auront lieu en Amérique centrale et du Sud, afin de communiquer les résultats de ses travaux de recherche aux décideurs, aux organismes de développement, etc. La Coalition fera la promotion du chapitre sur l'accès à la terre du Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture, qui est réalisé par la Banque mondiale, la FAO et le FIDA.

Composante B: Influence sur les politiques foncières

14. **Activité B.1: Mobilisation régionale en Afrique: cadre de la politique foncière et directives en la matière de l'Union africaine/la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)/la Banque africaine de développement (BAfD).** La Coalition établira une feuille de route pour la sensibilisation et le plaidoyer afin de compléter les efforts en matière de politique foncière de l'Union africaine, de la CEA et de la BAfD. La feuille de route sera rédigée en collaboration avec ces trois institutions durant un atelier qui se tiendra à Kigali, au Rwanda, les 10 et 11 novembre 2009.
15. **Activité B.2: Plaidoyer et concertation au niveau national dans au moins un pays par région.** La Coalition a recentré ses activités au niveau national en fonction des possibilités stratégiques de concertation n'excluant personne et de changement, favorisant l'intégration des points de vue de la société civile au processus d'élaboration des politiques dans au moins un pays par région. Les possibilités de collaboration, en particulier les synergies avec les projets du FIDA, ont été abordées avec les divisions régionales du Fonds et doivent être réexaminées dans le cadre du processus de planification régional de la Coalition.

Les pays suivants ont été sélectionnés pour chaque région:

- a) **Afrique:** Kenya, Malawi et Zimbabwe;
- b) **Asie:** Inde et Philippines; et
- c) **Amérique latine:** République dominicaine.

Composante C: Gestion des savoirs et innovation

16. **Activité C.1: Pressions commerciales sur les terres en Afrique et en Asie.** Les membres de la Coalition réaliseront des études thématiques, à partir de cas exemplaires, qui seront résumées dans un rapport global qui servira à l'élaboration d'instruments d'action.
17. **Activité C.2: Suivi de la gouvernance foncière sous l'angle de l'intérêt des pauvres.** La Coalition a entrepris d'élaborer un manuel de suivi de la gouvernance foncière dans une optique favorable aux pauvres; ce guide facile à lire servira de document de référence. La Coalition organisera un séminaire de formation des formateurs et promouvra la mise à l'essai des indicateurs du guide dans trois pays sélectionnés.
18. **Activité C.3: Partage des savoirs sur les systèmes novateurs et accessibles utilisés pour la reconnaissance des droits fonciers.** La Coalition propose de recueillir des informations sur les systèmes novateurs et accessibles servant à la reconnaissance des droits fonciers, et d'en faire la synthèse, en tirant parti de l'expérience acquise.

Composante D: Renforcement et maintien de la Coalition en tant qu'organisation dirigée par ses membres

19. Pour exécuter un plan de travail aussi ambitieux, la Coalition doit se renforcer en tant que coalition dirigée par ses membres et financièrement viable. Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, une attention particulière sera accordée aux éléments mentionnés ci-dessous en 2010.
20. **Activité D.1: Approfondissement du processus de régionalisation.** À l'appui du processus de régionalisation, on assurera le bon fonctionnement des organes décisionnels et on renforcera les capacités de communication, de plaidoyer et de mobilisation de ressources des nœuds régionaux.
21. **Activité D.2: Renforcement de la viabilité financière de la Coalition et de sa prise en charge par les membres.** La politique sur les contributions des membres (approuvée en avril 2009 par l'Assemblée des membres) sera mise en œuvre. La Coalition amplifiera ses efforts de mobilisation de ressources.
22. **Activité D.3: Renforcement de la gouvernance et de l'obligation redditionnelle de la Coalition.** La Coalition mènera un processus de planification stratégique afin de convenir d'un mandat et de le faire adopter pour 2011-2015. Un groupe de travail (animé par le secrétariat de la Coalition) consultera les membres. De plus, le secrétariat intensifiera ses efforts pour renforcer sa capacité d'exécuter le programme de travail 2010 et d'en assurer le suivi, et facilitera le fonctionnement du Conseil de la Coalition.

IV. Résultats et avantages escomptés

23. Les produits escomptés par activité sont les suivants:
 - A1:** Diffusion de la documentation sur les projets d'initiation aux questions foncières et d'assistance juridique; document sur l'élaboration des mécanismes qui doivent assurer l'accès à la terre en partant de la base;
 - A2:** Stratégies nationales et supports de plaidoyer; rapports d'activité;
 - A3:** Documentation pour les tables rondes et rapports d'activité;
 - B1:** Rapport d'atelier et feuille de route pour l'intégration des points de vue de la société civile;
 - B2:** Rapports d'activité et d'atelier sur la concertation nationale;
 - C1:** Études thématiques, à partir de cas exemplaires, et rapport de synthèse global;
 - C2:** Guide et documentation sur son élaboration, et rapports sur la mise à l'essai des indicateurs;
 - C3:** Observations transmises par les membres de la Coalition; document de synthèse;
 - D1:** Plateformes régionales opérationnelles et supports de plaidoyer et de communication;
 - D2:** Rapports financiers sur les contributions des membres et les ressources globales; et
 - D3:** Documentation du processus d'élaboration du cadre stratégique; ordre du jour et compte rendu des réunions du Conseil de la Coalition.

24. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:
- a) Recherche et action coordonnées au niveau mondial sur des thèmes décisifs pour l'accès des pauvres à la terre.
 - b) Une meilleure collaboration au niveau régional entre les organisations de la société civile, les gouvernements et les organisations intergouvernementales.
 - c) Concertation et plaidoyer ciblés au niveau national dans des pays sélectionnés.
 - d) Renforcement des capacités des membres de la Coalition en matière de partage des savoirs, de plaidoyer et de communications.
 - e) Renforcement du leadership et de la viabilité financière.

V. Modalités d'exécution

25. Ces activités seront mises en œuvre par les membres, les partenaires et le secrétariat de la Coalition, sous la direction du conseil de cette dernière. L'exécution des activités sera appuyée par les nœuds régionaux hôtes des membres en Amérique latine (le *Centro Peruano de Estudios Sociales*, au Pérou), en Asie (la Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural, aux Philippines) et en Afrique (l'Alliance kényane pour la terre, au Kenya).

VI. Coût et financement indicatifs du programme

26. Le plan du FIDA concernant ses relations futures avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre (EB 2006/89/R.36) fixe pour cible que 65% au moins du financement de la Coalition devrait provenir de sources autres que le FIDA avant décembre 2008, et que le cofinancement par le Fonds de la part administrative ne dépasserait pas 50%². Suivant le budget de la Coalition approuvé pour 2009, la contribution du FIDA représente 45% du budget total et 53% des dépenses administratives (accueil, rencontres liées à la gouvernance, personnel administratif et de programme, voyages et frais administratifs généraux). Cependant, lorsque les dons approuvés et pré-approuvés pour 2009 auront été reçus, la contribution du FIDA diminuera considérablement pour représenter 33% du total et 44% des dépenses administratives avant la fin de l'exercice.
27. Sur la base d'une estimation prudente, le plan de travail et le budget pour 2010 totalise 4,60 millions d'USD. La contribution proposée du FIDA est de 1,07 million d'USD.
28. Pour 2010, les cofinancements suivants ont été confirmés: Gouvernement des Pays-Bas (700 000 USD), Centre de recherches pour le développement international (117 375 CAD) et Fonds belge de survie (250 000 EUR). De nouveaux dons ont été pré-approuvés pour 2010 et les années subséquentes, et des accords

² Par. 22. (p. 6): "... le financement futur [les fonds versés à la Coalition par le FIDA] dépendra de la réalisation des objectifs de cofinancement par d'autres donateurs, à savoir qu'à 24 mois, le cofinancement du budget global par ces derniers ne devra pas représenter moins de 65% des recettes nécessaires et la part dans ce montant des dépenses administratives être inférieure à 50%."

Le plan d'action faisait suite à une évaluation externe de la Coalition réalisée à la demande du FIDA et était valable jusqu'en décembre 2008, plus précisément jusqu'à la signature du mémorandum d'accord établissant une nouvelle relation entre les deux organismes. Il n'en demeure pas moins que la Coalition s'efforce toujours d'atteindre les objectifs fixés pour devenir financièrement viable et autonome.

Le mémorandum d'accord signé en décembre 2008 est le seul document qui fournit des informations sur la contribution maximale du FIDA à la Coalition: "Les coûts afférents au secrétariat de la Coalition seront financés sur les fonds de cette dernière, y compris les contributions fournies par les membres de la Coalition. **La contribution de l'organisation hôte aux coûts totaux du secrétariat ne dépassera pas 40% du montant de ces coûts.**" (article premier, section 3). Les coûts afférents au secrétariat de la Coalition ne sont pas précisés, mais il est entendu que, dans le contexte de l'accord, ils correspondent aux coûts d'accueil.

de don seront signés au cours du prochain trimestre avec la Commission européenne (1 475 000 EUR pour 2010; le don totalise environ 3,0 millions d'EUR étalés sur trois ans à partir de la signature, soit jusqu'en 2012) et la Swiss Development Corporation (250 000 CHF pour 2010; une partie du don sera versée en 2011). Toujours suivant une estimation prudente, le budget pour 2010, qui comprend un nouveau don du FIDA, est de 4,676 millions d'USD (aux taux de change en vigueur). Ce montant fait abstraction des importantes contributions que pourraient effectuer l'Agence norvégienne de développement international (suivi de la phase en cours) et le Fonds belge de survie pour la participation de la Coalition à un projet au Bénin (en cours d'élaboration).

29. Selon l'hypothèse la plus pessimiste (aucune nouvelle ressource mobilisée pour 2010, soit un budget de 4,676 millions d'USD), la contribution du FIDA représenterait environ 23% du budget total de la Coalition pour 2010 et 28% des dépenses administratives (475 000 USD des dépenses administratives totales de 1 688 400 USD), conformément aux objectifs fixés dans le plan du FIDA concernant ses relations futures avec la Coalition.
30. Des discussions sont en cours avec d'autres donateurs afin de poursuivre la diversification des sources de financement. Mentionnons l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Irish Aid et l'Agencia Española de Cooperación Internacional (Espagne), qui devraient accroître le budget de la Coalition. La Coalition intensifie également ses efforts afin d'amener un groupe de donateurs à s'engager à lui accorder des fonds de base.

Récapitulatif du budget et du plan de financement
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement^a</i>
Accueil du secrétariat de la Coalition	40 000	230 000
Gouvernance, planification et élaboration des stratégies de la Coalition	30 000	90 000
Coûts administratifs du secrétariat de la Coalition	85 000	161 000
Personnel du secrétariat pour les activités mondiales (plaidoyer, partenariats, gestion des savoirs et gestion du secrétariat)	180 000	304 000
Personnel du secrétariat pour les programmes régionaux	100 000	318 000
Voyages, et suivi et évaluation	40 000	110 000
Dons pour les programmes ou activités des programmes	595 000	2 393 100
Total	1 070 000	3 606 500

^a Le cas échéant.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
	Goal: To strengthen the capacities of ILC members and partners to more effectively empower the resource poor and landless to gain and maintain secure access to land through effective advocacy and joint action on the global, regional, and national levels.			
Objectives	<p>1. ILC members support global, regional, and national actions that improve access of poor men and women to natural resources, especially land.</p> <p>2. ILC members build capacity for networking, knowledge sharing, dialogue, and joint action.</p> <p>3. ILC becomes a member-led and financially sustainable coalition</p>	<p>ILC members jointly design & implement global, regional, national actions; Poor women and men gain access to natural resources, especially land.</p> <p>Networking skills, knowledge sharing systems and products, advocacy & communications skills</p> <p>Member-led planning, implementation, and evaluation; member financial contributions</p>	<p>Case studies, reports, and key stakeholder interviews</p> <p>Members' survey</p> <p>Annual reports; financial reports</p>	<p>Coordination between ILC Secretariat, regional nodes, and members; CSO participation</p> <p>ILC Members willingness and capacity to collaborate & share</p> <p>ILC Members willingness and capacity to lead and donate</p>
Outcomes	<p>Coordinated global-level research and action on 3 themes impacting pro-poor access to land</p> <p>Enhanced regional-level collaboration among CSO, governments, and IGOs</p> <p>National-level policy dialogue and advocacy in select countries</p> <p>Increased capacity among ILC members for knowledge sharing, advocacy, & communications</p> <p>Strengthened leadership & financial sustainability</p>	<p>4 women's access initiatives; 15 CPL case studies; member input on IP & pastoralist rights</p> <p>ILC CSO and IGO members collaborate on joint regional initiatives in Asia and Africa.</p> <p>Minimum 3 national policy dialogues & advocacy initiatives (1 country per region)</p> <p>50% of ILC members and partners participate in knowledge sharing; 3 regional advocacy plans</p> <p>SF working group; contributions (incl. in-kind)</p>		<p>Coordination between ILC Secretariat & regional nodes</p> <p>Policy climate; willingness of diverse actors to engage</p> <p>National policy climate; status of policies & laws</p> <p>Members existing capacity, interest, & commitment</p>
Key Activities	<p>A. Women's Access to Land</p> <p>A1. legal/econ empowerment (land literacy & legal assistance)</p> <p>A2. Linking research & advocacy (country-level adv. in Africa)</p> <p>A3. Raising awareness (Latin America roundtables)</p> <p>B – Influencing regional and national processes</p> <p>B1. CSO Africa Union's Land Policy Framework and Guidelines (workshop and roadmap)</p> <p>B2. national-level advocacy and dialogues on land policy formulation and/or implementation</p> <p>C - Knowledge Management & Innovation</p> <p>C1 CPL initiative (regional studies, global report)</p> <p>C2. Monitoring Land Governance from a pro-poor perspective (handbook development and testing)</p> <p>C3. Knowledge sharing on innovative and accessible systems for recognizing land rights (gathering member inputs and synthesis)</p> <p>D: Strengthening & sustaining member-led ILC:</p> <p>D1 Deepening regionalisation (regional platforms and support to advocacy, communications)</p> <p>D2 financial sustainability and member-ownership</p> <p>D3 strengthening ILC governance and accountability</p>	<p>Minimum 1 activity global (women's legal & economic empowerment) Regional activities: region Africa: national-level advocacy; Latin America: roundtables.</p> <p>20 members and partners engaged in activities</p> <p>Regional/Africa: CSO roadmap produced & implemented</p> <p>National policy dialogues and advocacy initiatives in 3 target countries (1 country/region) under way, at least 3 ILC members & other stakeholders involved per country</p> <p>15 CPL studies compiled, synthesized, and distributed electronically and in hard print</p> <p>LRI/Handbook: 5 members and partners involved in development of handbook; 10 members involved in testing handbook</p> <p>Knowledge: 5 inputs received; synthesised into document for dissemination</p> <p>Regional platforms function/member involvement</p> <p>regional advocacy plans; communication materials</p> <p>Membership contributions policy implemented; amount of income generated, diversified sources</p> <p>ILC Strategic Framework Working Group (WG) created; Coalition Council meetings organised</p> <p>Secretariat delivers and monitors 2010 work plan</p>	<p>Conference & roundtables reports, advocacy activity reports</p> <p>Workshop report with extent of CSO participation, Roadmap</p> <p>Policy dialogue reports; key stakeholder interviews</p> <p>Case studies; activity reports, distribution list</p> <p>Outputs and documentation of consultation and validation processes</p> <p>Reports regional platforms; assessment by coordinators</p> <p>Regional advocacy plans; comm. materials; Member contributions data; donor contracts; financial reports</p> <p>WG minutes, OF applied</p>	<p>Local interest; feasibility of enforcement</p> <p>Selection of joint regional initiative</p> <p>Policy climate; actors willing to engage</p> <p>Policy climate; timing of AU/ECA/AfDB actions</p> <p>Policy climate; actors willing to engage</p> <p>Amount and strength of available data</p> <p>Regional nodes' and member capacity</p> <p>Members compliance; Donor funding does not contract further</p> <p>Coordination among numerous members</p> <p>Members' capacity</p>

Note: AfDB = African Development Bank; AU = African Union; CPL = commercial pressures on land; CSO = civil society organization; IGO = intergovernmental organization;

OF = operating framework (ILC)